

# 308+

**Le journal des Architectes  
et de l'Architecture  
de la région Nouvelle-Aquitaine**

**Vivre l'architecture  
numéro 54 - Printemps 2022**



# Rendre visibles l'architecture et la diversité des pratiques, partout et pour tous.

Vincent SOUFFRON, Vice-président du Conseil régional de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine, référent pour le pôle de Limoges.

Notre région est un monstre géographique grand comme l'Autriche, riche d'un immense patrimoine (architectural notamment) et forte d'une diversité culturelle sur l'ensemble de son territoire.

Si la métropole bordelaise constitue un aimant économique qui attire les nouvelles populations, la crise sanitaire qui touche à sa fin [...] a rebattu les cartes et on assiste depuis deux ans à de nouveaux mouvements de population qui ouvrent un nouveau champ de réflexion pour l'ensemble de la profession : La revanche des villes moyennes aura-t-elle lieu ? Les territoires ruraux vont-ils profiter durablement de cette hausse démographique ? Parviendra-t-on à arrêter l'expansion infinie des différents pôles urbains ?

Ces questions sont au centre des réflexions de l'Ordre des Architectes qui mène une prospective sur différents programmes nationaux (« Petites villes de Demain », « action cœur de ville » ou encore l'objectif Zéro Artificialisation Nette) en partenariat avec d'autres professions. Ces rencontres pluridisciplinaires permettent de faire connaître et diffuser les différentes pratiques sur tout le territoire auprès d'un public large via plusieurs vecteurs :

- de par son ancrage via ses 4 pôles de Bordeaux, Pau, Poitiers et Limoges, l'Ordre est représenté sur l'ensemble des territoires pour rendre un service de proximité aux architectes et aux « consommateurs » et porter la parole de la profession au sein de toutes les instances représentatives;

- les Maisons de l'Architecture que nous soutenons œuvrent pour la diffusion de la culture architecturale et la sensibilisation des publics, y compris les plus jeunes (écoles, collèges, lycées...);

- les CAUE sont tout aussi utiles en contribuant à la préservation du cadre de vie, à la sensibilisation des élus, et en conseillant les particuliers;

- les associations professionnelles comme Odéys ou Fibois permettent la formation et l'information des entreprises et particuliers.

Ces efforts combinés contribuent à rendre visibles l'architecture partout et pour tous et la diversité des pratiques de notre profession. Ils permettent aussi un éclairage sur des architectes « isolés » en milieu rural en montrant que, loin de la métropole, le bonheur peut aussi être dans le pré !

Cependant, cette vitalité des territoires ruraux de plus en plus reconnue commence à faire face à une pénurie d'architectes et de collaborateurs qui va s'aggraver dans la décennie qui vient en suivant la pyramide des âges. Afin de lutter contre ces déserts architecturaux annoncés (c'est déjà une réalité en Creuse ou en Corrèze), l'Ordre des Architectes s'engage et porte un premier projet d'antenne de l'ENSAP de Bordeaux dans l'ex Limousin pour faciliter l'accès à l'emploi de jeunes diplômés ou la création d'agence.

L'Ordre anticipe ainsi l'évolution des pratiques et des besoins des territoires ; et c'est aussi son rôle !

# Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous

## Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics

◇ Le 21 janvier, une réunion a été organisée avec Stéphane Gomot, conseiller municipal de Bordeaux délégué au droit des sols, en présence de L. Bories, M. de Marien, N. Merlo, C. Miglierina, V. Gravière, J. Gadrat, O. Laurent et B. Chounet. Le 24, V. Gravière, N. Merlo et M. de Marien ont échangé avec Stéphane Pfeiffer, adjoint au maire de Bordeaux en charge du logement. V. Gravière a rencontré la nouvelle bâtonnière du Barreau de Bordeaux le 3 février. Le 3 mars, la présidente et les vice-présidents du CROA (V. Souffron, S. Tardieu, M. de Marien et P. Vettier) ont tenu une conférence de presse, qu'ils avaient préparée en amont les 3 et 11 février avec O. Laurent et C. Miglierina.

## Institution ordinale

◇ En plus des réunions officielles de Conseil et de Bureau chaque vendredi... Les commissions ordinales se sont réunies les 13 janvier et 3 mars : Influences (F. Mazabraud, V. Gravière, S. Aït-Mehdi, S. Samary, N. Merlo, L. Bories, B. Delafoulhouze, P. Vettier), Prospectives (C. Le Calvé, F. Mazabraud, B. Delafoulhouze, P. Lascabettes, P. Vettier, N. Merlo, S. Samary, S. Aït-Mehdi, M. de Marien, C. Gaudin, L. Bories, V. Gravière), et Communication les 11 janvier et 1er mars (M. de Marien, B. Chounet, O. Laurent, C. Miglierina, C. Gaudin et V. Estavoyer), le comité de rédaction du journal 308+ s'est réuni le 11 janvier (O. Laurent, C. Miglierina). B. Chounet, C. Le Calvé, M. de Marien, O. Laurent et C. Miglierina ont tenu des réunions de préparation de la prochaine Archipride les 2 et 23 février. Les conseillers du Pôle de Limoges ont tenu séance les 20 janvier et 24 février (V. Souffron, S. Samary, A. Jugi), ainsi que ceux du Pôle de Bordeaux le 21 janvier (rencontre avec S. Gomot ci-dessus), et le Pôle de Poitiers le 7 février (P. Mulnet, P. Vettier, J. Boutet et C. Gaudin). Le 19 janvier, V. Estavoyer et B. Chounet ont participé au groupe de travail national sur la transition écologique. Et V. Gravière au groupe sur l'évolution du Tableau de l'Ordre les 19 janvier, 9 février, et 23 février, ainsi que V. Souffron sur la doctrine juridique de l'Institution le 4 février. Les conseillers ont participé à la Convention nationale de l'Ordre, à Nantes, les 26-28 janvier. Un échange a eu lieu avec la MAF le 11 février sur l'évolution du Tableau (V. Gravière, B. Delafoulhouze, V. Souffron). À ce sujet, N. Merlo, V. Gravière, P. Lascabettes et P. Mulnet se sont réunis le 25 février pour analyser les réponses au sondage lancé par le CROA.

Filière Bâtiment ◇ Le 6 janvier, V. Gravière a assisté à la présentation de l'AMI « engagés pour la qualité du logement de demain » lancé par le gouvernement. Le même jour, S. Samary et F. Mazabraud ont siégé au CAUE de la Haute-Vienne. De même de D. Mokrane au CAUE du Lot-et-Garonne les 13 et 20 janvier, et de V. Souffron au CAUE de la Corrèze le 21 février. Le 7 janvier, B. Delafoulhouze, V. Gravière, C. Gaudin, V. Souffron et N. Merlo ont eu une réunion de travail avec l'EnsapBx. C. Gaudin a participé au Off du développement durable le 18 janvier. P. Lascabettes a représenté le CROA au conseil d'administration de la CERC le 20 janvier. S. Aït-Mehdi a participé à une réunion de travail avec le Goethe Institut le 28 janvier. Le 9 février, V. Gravière a rencontré les fondateurs de la nouvelle Ecole de la rénovation énergétique à Bordeaux.

## Litiges, déontologie et défense du titre d'architecte

◇ Les 13 janvier, 10 février, et 3 mars, D. Mokrane, J. Boutet, V. Souffron, J. Gadrat, A. Jugi, V. Estavoyer et S. Tardieu ont traité les dossiers mis à l'ordre du jour de la Commission Juridique.

## Marchés publics

◇ Ont participé aux réunions de la Commission Marchés publics du CROA les 13 janvier, 24 et 25 février, et 3 mars C. Gaudin, D. Mokrane, A. Jugi, P. Lascabettes, et P. Mulnet.

## EN COUVERTURE

Lauréat du 1<sup>er</sup> prix Européen sur le site de Bassens/Bordeaux métropole, issu d'une collaboration entre KENO Architectes (Mikhail Montarnier, Paul de Cathelineau & Théodossis Montarnier) et Kevin Michels.

Le projet se définit par la requalification des 340 hectares de la zone industrialo-portuaire de Bassens. L'enjeu est d'accompagner la transition écologique du port, tout en redonnant aux habitants un espace public continu entre Côteaux et Garonne. La transformation se base sur les acteurs du site déjà en présence et met en place une économie circulaire régénérative et productive.

LE PROJET EN DÉTAIL



# Trois résidences d'architecture en Nouvelle-Aquitaine.

Les Maisons de l'Architecture de Nouvelle-Aquitaine.

Cette année, notre territoire régional est pourvu de trois projets s'inscrivant dans le dispositif *10 résidences d'architecture en France 2022*<sup>1</sup> initié par Le Réseau des maisons de l'architecture. Chaque résidence questionnera une zone géographique spécifique et complémentaire : les milieux rural, péri-urbain, urbain.

## Format et objectif de la résidence

Les trois résidences réunissent un binôme constitué d'un architecte ou diplômé d'État en architecture et d'un autre professionnel afin de créer un projet culturel sur six semaines réparties sur plusieurs mois. Elles ont pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires.



© Réseau des Maisons de l'Architecture.

## Va et vient, résidence d'art et d'architecture Île de Vassivière | Haute Vienne (87)

Pilotée par la Maison de l'Architecture du Limousin

À l'occasion des 30 ans du bâtiment, la Maison de l'Architecture s'associe au Centre d'art pour proposer une résidence de recherche et de création qui questionnera l'architecture d'Aldo Rossi et Xavier Fabre et son ancrage dans le territoire : Comment mettre en lumière une architecture remarquable ? Comment transmettre un patrimoine vivant d'architecture, d'art et de paysage ? Quelle appropriation du lieu par la population locale, les artistes, les visiteurs et les personnes qui l'animent ?

## Les lotissements pavillonnaires : une tentative d'utopie ?

Saint-Médard-en-Jalles | Gironde (33)

Pilotée par le 308 – Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux

Depuis la crise sanitaire, le lotissement connaît un retour en grâce. Renvoyant l'image de la lointaine banlieue et du repli sur soi, il est aussi synonyme d'étalement urbain, de mixité sociale limitée et questionne les mobilités.

Quelle identité revendique-t-il ? Comment les habitants la décrivent-ils ? La défendent-ils ou au contraire en pressentent-ils les limites ? Comment interroger la mémoire de ce lieu de vie ? Comment peut-on réhabiliter tout en conservant la trace des habitants ?

## Le pied dans Les Sables Poitiers | Vienne (86)

Pilotée par la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine

Au cœur des Trois-Cités, le devenir de la barre Normandie-Nièmen, peut-il être prétexte à interroger l'identité du quartier, inviter à une réflexion sur le comment y vivre ensemble et initier une dynamique citoyenne favorisant l'apparition de nouveaux usages ? Dans un contexte de mixité culturelle et générationnelle, s'appuyant sur les mémoires et paroles habitantes, il s'agira d'interroger la capacité de la cité à identifier son patrimoine urbain et architectural du xx<sup>e</sup> siècle dit « ordinaire », à en faire une force participant à la construction d'une identité partagée.

1 Les « Résidences d'architecture en France 2022 » sont portées par le Réseau des maisons de l'architecture et ses partenaires, le Conseil national de l'Ordre des architectes et le Ministère de la Culture.

# Le mois de l'architecture. Un grand format à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Mélanie BENTAYOU, titulaire du diplôme d'architecte, secrétaire adjointe du Pavillon de l'Architecture à Pau.

## Le mois de l'architecture, qu'est-ce que c'est ?

Initié par le Pavillon de l'Architecture soutenu par la DRAC il y a 8 ans, le mois de l'architecture propose des événements de médiation sur une durée d'un mois dans toute la Nouvelle-Aquitaine. Un mois : une durée qui permet de développer des thèmes précis, de les éclairer et de les approfondir pour le plus grand nombre, professionnels comme grand public. Chaque édition s'attache ainsi à dérouler un sujet autour de la pratique architecturale, de la pensée urbaine et paysagère et propose à chacun de s'interroger sur l'évolution de nos cadres de vie. À travers différents supports, expositions, rencontres, conférences, visites, cinéma, le mois de l'architecture cherche à rendre ces débats accessibles à tous car l'architecture concerne tous les publics.

## En quoi le mois de l'architecture constitue-t-il un élément de médiation privilégié ?

La richesse du mois de l'architecture en Nouvelle-Aquitaine, au-delà de sa programmation, c'est son impact sur tout le territoire. Il fédère toutes les maisons de la région et résonne ainsi de Pau à Poitiers en passant par Bordeaux et Limoges sur des problématiques communes. Débattre et réfléchir ensemble à l'avenir de nos territoires urbains et ruraux constitue aujourd'hui un enjeu central pour tous. En cela, le mois de l'architecture est un vecteur de médiation essentiel car il permet une visibilité de toutes les actions menées à l'échelle de la région. C'est un événement rassembleur. D'année en année, il constitue un temps particulier, un moment dense en actions et en manifestations, un moment attendu pour les curieux, les passionnés d'architecture. C'est un repère temporel qui clarifie les actions des maisons de l'architecture auprès du grand public. Programmé entre les journées du patrimoine et les journées nationales de l'architecture, sa visibilité n'en est qu'accentuée. Octobre, c'est aussi le mois de l'été indien en Aquitaine, ce qui donne aux visites en extérieur cette lumière si particulière.

## Rendre visible l'invisible ?

Pour la prochaine édition du mois de l'architecture, les maisons mettront en lumière ce qui ne l'est pas. Architectures invisibles versus architectures archi visibles, des pistes à suivre pour l'aménagement urbain et rural de demain ? Ce sera l'occasion d'explorer des champs peu connus, de découvrir des initiatives singulières afin d'y trouver, peut-être, des indices, des bribes, des murmures d'un avenir commun joyeux, sensé, innovant et différent. Et pour cela un mois ne sera pas de trop.



© Pavillon de l'Architecture

# AJAP 2020.

## La Jeune création architecturale et paysagère en France mise à l'honneur en Nouvelle-Aquitaine.

Maylis DESCAZEUX, Directrice Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 40 ans, le prestigieux prix Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes distingue de jeunes talents du monde de l'architecture et du paysage pour la qualité, la pertinence et la cohérence de leur démarche. 40 années donc qui ont vu émerger de jeunes pousses prometteuses, internationalement reconnues aujourd'hui.

Créée par le ministère de la Culture en partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine, cette récompense offre un véritable coup de projecteur à ses lauréats qui bénéficient alors d'une vaste campagne de promotion, en France et à l'étranger, participant ainsi à la diffusion de l'excellence française en matière de création architecturale et paysagère.

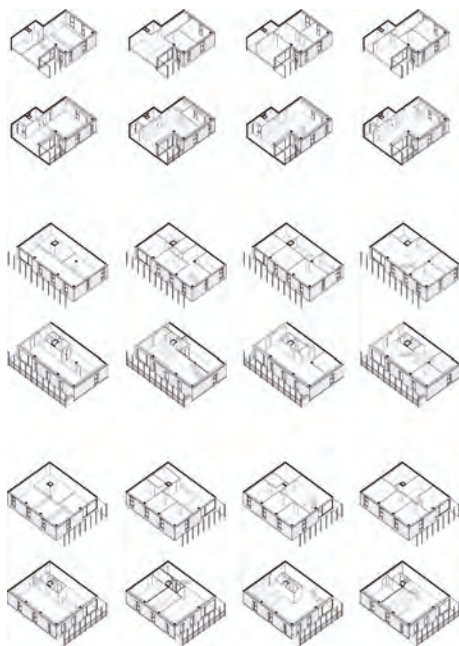
En 2020 le jury, présidé par Pierre Louis Foloci, Grand Prix national de l'architecture 2018, et Jacqueline Osty, Grand Prix de l'urbanisme 2020 et Grand Prix national du paysage 2018, a distingué ainsi dix-neuf lauréats : quinze équipes de jeunes architectes et quatre équipes de jeunes paysagistes, dont trois sont néo-aquitains : A6A, MoonWalkLocal et Atelier du sillon.

Comme une page ouverte sur la création de ces jeunes talents, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires, arc en rêve centre d'architecture, les Maisons de l'Architecture de Nouvelle-Aquitaine, l'Union régionale des CAUE, le Conseil régional de l'Ordre des architectes et l'École nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage présenteront leur travail dans une exposition qui se tiendra du 19 mai au 10 juin 2022 au 308 – Maison de l'Architecture à Bordeaux. En marge de cet événement, une série de manifestations (cycle de conférences, projections, visites, débats) seront déployées dès le début du mois de mai sur l'ensemble du territoire néo-aquitain.

Par leur capacité à innover, à s'engager dans des modes de construction durables, ces jeunes concepteurs prouvent que de nouvelles pratiques sont possibles pour remodeler, repenser, recréer notre cadre de vie.

Conçue pour s'adresser aussi bien au grand public, qu'aux architectes ou maîtres d'ouvrage invités à parier sur cette jeune génération, cette

programmation conduira chacun à plus de respect ; respect pour le dessin de la ville, respect pour les paysages, respect pour notre cadre de vie qui se dégrade ou s'améliore selon l'usage que nous en faisons et le soin que nous lui apportons.



Résidence *Inoui*, 27 logements collectifs à Bordeaux.  
Photographie : A6A.



# [PRAd'A] Une troisième édition haute en couleurs.

Le 308 – Maison de l'Architecture.

**Le Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine vise à promouvoir la richesse et la diversité des productions architecturales contemporaines sur l'ensemble de notre territoire régional.**

Il est organisé par le 308 – Maison de l'Architecture associé à l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les Maisons de l'Architecture du territoire (Limoges, Pau, Poitiers). Il bénéficie à chaque étape du soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

## PRAd'A 3<sup>e</sup> édition

De nombreux événements sont organisés lors des 3 phases du projet :

- 2021, lancement de la 3<sup>e</sup> édition sur le salon Architect@work avec une exposition rétrospective et deux émissions de radio avec des architectes lauréats des précédentes éditions ;
- 2022, lancement de l'appel à projets, cérémonie de remise des prix et exposition;
- 2023, publication du catalogue et itinérance de l'exposition.

Cette 3<sup>e</sup> édition a pour ambition d'essaimer toujours plus dans les territoires de la Nouvelle-Aquitaine. Pour cela, le 308-MA associe les acteurs locaux de diffusion de la culture architecturale à son organisation et à sa diffusion.

## Participer au PRAd'A 2022

Pour les architectes, paysagistes, urbanistes, maîtres d'ouvrage, étudiants & jeunes architectes, participer au PRAd'A c'est mettre en lumière l'architecture d'aujourd'hui en présentant les projets au travers :

- de l'exposition, d'abord présentée au 308 à Bordeaux puis en itinérance dans toute la région : « Pop-up store du PRAd'A »;

- du site internet : [www.palmares.archi](http://www.palmares.archi) qui regroupe déjà les 2 premières éditions;
- du catalogue des projets diffusé gratuitement.

## Modalités

Les projets candidats doivent se situer en Nouvelle-Aquitaine, indépendamment de l'implantation géographique des agences.

Chaque agence peut proposer de 1 à 4 projets livrés entre 2017 et 2021.

Les étudiants et jeunes diplômés concourent dans la catégorie Innovation qui vise à promouvoir des projets non construits et à caractère innovant s'inscrivant dans des problématiques en lien avec le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

## Calendrier

11/04 – 13/05, lancement de l'appel à projets

16/06 – 29/07, exposition rétrospective des éditions 1 & 2 au 308-MA

15/09, soirée de remise des prix et inauguration de l'exposition

15/09 – 16/12, exposition de la 3<sup>e</sup> édition du PRAd'A au 308

2023, début de l'itinérance en région du « Pop-up store du PRAd'A »



# Re/construire ensemble nos territoires de demain.

## Retour sur le colloque.

Frédéric TESSON, professeur de géographie et aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour, animateur du colloque.

Le colloque qui a réuni les professionnels de l'aménagement (architectes, géomètres, paysagistes, écologues) et les élus locaux le 1<sup>er</sup> octobre 2021 à Lacq, poursuivait deux objectifs. Le premier consistait à donner suite au workshop organisé par le CAUE sur le thème « faire projet ensemble ». Le second renvoyait à la crise sanitaire et ses conséquences qui imposent à tous les individus, et surtout aux acteurs de la construction, un temps réflexif sur « la société de l'après ».

Les travaux pratiques du CAUE, mis en scène dans un film, ont illustré toute la richesse du croisement de regards entre ces différents métiers. De son côté, le colloque a permis d'installer les principes d'une introspection salutaire et proposé un retour sur des expériences qui nous permettent de nous projeter, ensemble, dans ce monde de demain déjà largement en marche.

Ce colloque voulait aussi parler aux élus. Présents et parties prenantes, ils ont participé aux tables-rondes et ont apporté leur regard, souvent pragmatique sur les questions posées. Ils ont aussi systématiquement appelé à l'union des métiers de l'aménagement du territoire -architectes, urbanistes, paysagistes, géomètres,...- et du conseil pour les accompagner dans la rude tâche qui est la leur.

La richesse des échanges imposait un retour synthétique sur ce moment pour que chacun retrouve les principes qui ont été partagés. Un livret structuré par les trois temps du colloque est en préparation pour apporter cette synthèse.

Les principes qui ressortent sont très traversants vis-à-vis des thématiques qui avaient été identifiées. En effet, que l'on considère les cœurs de bourg, leurs périphéries ou la question de la valorisation de la nature dans les projets, tous les échanges convergent pour accorder une plus-value essentielle à une approche collective pluridisciplinaire. Au-delà de cet élément rassembleur, les participants ont également plébiscité le principe d'une adaptation permanente à l'environnement en partant du principe que ce dernier devait être considéré comme une opportunité et non comme une contrainte.

Pour finir, s'il a été question de préservation, mais aussi de restauration et de résilience, une forme de consensus s'est dégagée autour de la nécessité de réinventer l'urbanité au sein de cette société. Le travail spécifique sur le cadre de vie, sur les paysages et les ambiances de ces espaces, dont la programmation doit intégrer la biodiversité et le cycle de l'eau, font partie des clés mobilisées par les professionnels réunis.



© Pavillon de l'Architecture





# Ville(s) de demain, s'adapter et inventer.

Damien SIMON, avocat, docteur en droit, membre du Conseil de l'Ordre des avocats - Barreau de Bordeaux,  
Seban Nouvelle-Aquitaine.

## Un truc très beau qui contenait tout.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021 était une bien belle journée.

Parce que le colloque né du partenariat qu'ont noué l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine et le Barreau de Bordeaux a permis, une nouvelle fois, d'échanger, de discuter. Architectes, avocats, élus, sociologues, opérateurs publics et privés, paysagistes et habitants, tous réunis pour parler de la Ville de demain. Celle qui est appelée à s'adapter et à inventer pour répondre aux enjeux de la transition écologique et de la préservation d'un cadre de vie de qualité.

Parce qu'il a donc été question, dans ce colloque, des transformations qu'impliquent la fin d'un cycle social et architectural et la nécessité d'en penser un nouveau, à partir d'un déjà-là. La métropolisation à densification et à re-centration comme nouvel horizon ? Avec, partout, une dynamique du quotidien. Qu'il soit question de la réhabilitation des grands ensembles ou des espaces très ruraux. Qu'il soit question de la mutualisation des locaux et des jardins communs ou des réponses à apporter aux usages nouveaux de la Ville. Qu'il soit question des implications très concrètes de la renaturation. Qu'il soit question des implications liées à l'utilisation de matériaux biosourcés ou de l'utilisation des matériaux biosourcés comme réponse au changement.

Parce qu'il a également été question, dans ce colloque, d'un ébranlement des certitudes, qui ne peut que nous préserver des conflits incessants et des idées trop tranchées. Qui ne peut que mieux nous rappeler que la vérité est également, aujourd'hui, dans la nuance, dans la complexité, dans le débat, dans la compréhension. Quand la mise en place d'un nouveau cycle interroge nécessairement les modèles en place. Surtout quand ce nouveau cycle est pensé au travers du circulaire. Quand les projets doivent être pensés à l'échelle de l'îlot et non plus de l'immeuble. Quand la réhabilitation laisse place au renouvellement. Quand les espaces délaissés sont aussi des espaces pleins. D'indispensables espaces d'attente. De nouveaux espaces fonctionnels ou lorsqu'il s'agit de redécouvrir les toits. Quand il s'agit de penser le participatif, l'acceptabilité. Faire dans la dentelle.

Quand les expériences ne sont plus reproductibles à l'infini. Lorsque l'on accepte, enfin, qu'elles se heurtent à l'irrésistible complexité de la société.

Il a enfin été question, dans ce colloque, de l'attachement à la nature. Il y a été question, surtout, et partout, du vivre ensemble. Que ce soit à travers une transformation sociologiquement porteuse de sens et tournée vers la mixité sociale. Que ce soit dans l'appréhension de nouveaux outils juridiques (BRS...). Que ce soit dans les discussions qui ont entouré la problématique des ressources financières qu'implique ou qu'induit le changement. Que ce soit à travers la question de la participation de tous les acteurs à l'acte de construire et... d'habiter.

Oui, décidément, le 1<sup>er</sup> décembre 2021 était une bien belle journée. Un truc très beau qui contenait tout.



© Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine



# On a rêvé la ville !

Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine.

## Quand 300 enfants donnent forme à leur imaginaire en créant une maquette de 40 m<sup>2</sup> à Poitiers...

Identifier les composantes urbaines, comprendre leurs fonctions, recenser les différentes manières d'habiter la ville... Définir son espace de vie, son environnement et organiser collectivement un territoire... S'initier à l'art de la maquette et laisser libre cours à son imagination... De janvier à juin 2022, les enfants de dix classes et deux maisons de quartier de Poitiers participent à la création d'une « ville rêvée ».

Poser une contrainte forte stimule la créativité : un socle unitaire de 40x40 cm et un matériau unique, le carton. Chaque enfant s'approprie, construit et organise ensuite son espace, en gardant à l'esprit qu'il constituera un élément de la maquette finale, assemblage de 250 socles. Une ville imaginaire, loin des représentations classiques, une cité créée avec beaucoup de liberté par des enfants pour des enfants.

Le projet « On a rêvé la ville ! » est aussi une histoire de rencontre, celle d'un architecte avec une classe et son enseignant. Ils échangent sur les métiers de l'architecture, étudient la ville et ses composantes, travaillent en atelier à la réalisation des maquettes. En parallèle, un auteur mène des ateliers d'écriture, ouvre les portes vers l'ônirisme et invente un récit collectif autour de la ville.

L'occasion, in fine, de se réunir autour de la « graaaaaande maquette » exposée à la Maison de l'Architecture et partager un rêve collectif devenu réalité.

« On a rêvé la ville ! », c'est :

- 10 classes de cycles 2 et 3,
- 3 groupes en accueil de loisir,
- 2 coordinateurs de projet,
- 12 intervenants, architectes, médiateurs, auteurs,
- une opération de recyclage de carton,
- 165 heures d'atelier,
- 9 heures de formation pour les enseignants,
- 1 maquette urbaine de 40 m<sup>2</sup>,
- 8 semaines d'exposition,
- des temps forts ouverts à tous à la Maison de l'Architecture,
- un dispositif pédagogique – « La ville rêvée des enfants » – imaginé par Thomas Corbasson et Samuel Delmas, initié par la Maison de l'Architecture Île-de-France en partenariat avec l'Ordre des Architectes Île-de-France, transmis dans le cadre du Réseau des Maisons de l'Architecture,
- un projet d'éducation artistique et culturelle mené par la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Maison de l'Architecture Île-de-France et la Délégation Académique à l'Action Culturelle du Rectorat de Poitiers, soutenu par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Poitiers, Le Méta, Centre dramatique national Poitiers Nouvelle-Aquitaine et Merlot SAS.



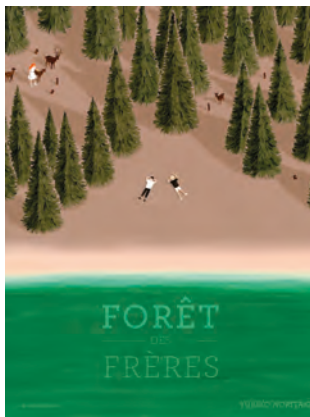
**ma**  
maison de l'architecture  
de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine



## EN LIBRAIRIE

Au commencement, deux frères, un sur chaque page, chacun héritier d'une moitié de la même forêt... Les illustrations délicates de Yukiko Noritake, artiste japonaise diplômée de l'École de Condé Paris, nous invitent à suivre l'évolution de chaque parcelle. Au fil des pages et des saisons, il est question de modification du paysage, de choix de matériaux, de modes de construction, de manières d'habiter, de consommer, de s'entourer, des questions ô combien d'actualité. Ponctué par des mots simples, on pourrait croire que l'album s'adresse aux tout-petits...

Il n'en est rien, « Forêt des frères » questionne nos modes de vie et nos façons d'investir un territoire avec une approche sensible et poétique.



### Forêt des frères

Yukiko Noritake  
Éditions Actes Sud Junior  
Prix « Libr'à Nous 2021 »,  
catégorie Album Jeunesse.  
Sortie le 18 avril 2020 - 18€

Au cœur de Bordeaux, Mériadeck offre un contraste moderne au classicisme de la ville historique. Des marécages assainis au XVIII<sup>e</sup> siècle par Ferdinand Maximilien de Mériadeck de Rohan à la restructuration du quartier dans les années 1960 sous l'impulsion de Jacques Chaban-Delmas, cet îlot dans la ville a toujours été signe de progrès et d'innovation. Avec son urbanisme sur dalles, il est aujourd'hui un laboratoire d'expérimentation architecturale et urbaine passionnant. À travers trois parcours et une rétrospective historique, ce guide propose de découvrir, ou redécouvrir, un des projets urbains les plus ambitieux du XX<sup>e</sup> siècle.



### Mériadeck

Parcours en ville  
Mathias Cissal  
Collection « GUIDES LE FESTIN »  
Sortie le 19 mai 2022 - 12,50€

« Réparons la ville ! » n'est ni un livre d'architecture, ni un ouvrage d'urbanisme. C'est un livre qui s'adresse à tout le monde, décideur ou habitant.

En moins de 100 pages Christine Leconte, architecte-urbaniste, présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes et Sylvain Grisot, urbaniste dressent un portrait global des enjeux de la fabrique de la ville et font des propositions positives pour engager le dialogue et questionner. Puisque l'essentiel de la ville de 2050 est déjà là, il est temps d'en assumer l'héritage et d'engager sa transformation. Réparer la ville pour la rendre adaptable à nos envies et nos besoins.



### Réparons la ville

Christine Leconte et Sylvain Grisot  
Éditions Apogée  
Sortie le 9 février 2022 - 10€







Séchoir à tabac de Castillon-de-Castets, Charlotte Allard, architecte. Photos : © CAUE Gironde.

# Soyons curieux.ses !

Benoît HERMET, journaliste, avec la collaboration de Lorena LACOMBE.

Depuis sa création en 1979, le CAUE<sup>1</sup> de la Gironde a pour objectif de valoriser le cadre de vie, de l'architecture au paysage. Cette association d'intérêt général conseille les collectivités et les particuliers, propose des formations aux professionnels et mène de nombreuses actions de médiation : expositions, visites, publications... Parmi son programme d'événements, le CAUE a initié en 2016 le label Curiosité qui réunit 16 juré.es afin d'élire une maison d'architecte située en Gironde. Chaque édition aborde une thématique (surélévations, maisons de vacances, bâtiments agricoles transformés en habitations...) et s'organise selon un circuit de 5-6 réalisations qui représentent une variété de styles, de matériaux... « Les personnes du jury ne sont pas des spécialistes et nous les choisissons sur lettre de motivation pour leur curiosité. L'idée du label est d'abord de vivre l'architecture et nous l'avons centré autour de la maison qui est un sujet du quotidien », explique Élodie Vouillon, directrice du CAUE.

Un.e architecte spécialisé.e sur la thématique et la médiatrice du CAUE accompagnent les juré.es qui manipulent des supports pédagogiques et discutent avec les propriétaires. « Nous voulons susciter le débat, ne pas avoir un discours de « sachant » mais que les juré.es se forment leur opinion », souligne la médiatrice Léa Vendé. Pour garder une trace de la journée, un ou une illustratrice capte les temps forts, les juré.es votent le soir et un mois après rencontrent l'architecte lauréat.e dans son agence. « Nous veillons à ce que les projets choisis au départ soient accessibles, comparables », poursuit Élodie Vouillon. « À travers ces échanges, les personnes abordent l'architecture par l'expérience, le vécu et le label valorise ainsi la profession ! »

---

1 Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

**Le label Curiosité se déroule chaque année en octobre lors des Journées Nationales de l'Architecture. Plus d'informations sur [cauegironde.com](http://cauegironde.com)**

**À voir également, le site [observatoire-curiosite33.com](http://observatoire-curiosite33.com), base de ressources de 400 références en architecture, urbanisme et paysage.**

---

## ERRATUM

Dans le précédent numéro du Journal 308+ les crédits des photographies de la page Image étaient involontairement absents.

Nous prions les auteurs de nous en excuser.

**HIEVA - A6A**, Ustarritz, Pyrénées-Atlantiques, rédit : Agnès Clotis.

**Les Monédières - Atelier du Rouget / Simon Teyssou & Associés**, Chaumeil, Corrèze, crédit : Atelier du Rouget.

**La maison du lac - Arthur Perbet**, Hourtin, Gironde, crédit : Agnès Clotis.

# Poitiers : la charte d'engagement pour un urbanisme résilient.

## La concertation comme outil d'une urbanité responsable.

Claudine GAUDIN, conseillère du Conseil régional de l'Ordre des architectes.

Échange avec Lisa BELLUCO, adjointe à l'urbanisme, Benoît PILLORGER, direction de l'urbanisme et Patrick VETIER, vice-président de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine.

La charte adoptée, depuis juin 2021, par la nouvelle municipalité EELV<sup>1</sup> de Poitiers se donne comme objectif de « sceller un engagement entre la Ville et les maîtres d'ouvrage intervenant sur son territoire, visant à atteindre un très haut niveau de performances sociales, environnementales, architecturales et urbaines ».

Sans se substituer au PLU ou au Plan de Sauvegarde, elle a pour vocation d'accompagner les opérateurs du projet pour construire autrement, notamment en instaurant un dialogue, d'une part avec la collectivité et d'autre part avec les habitants.

Tout d'abord, en amont de sa rédaction, les principaux partenaires de l'acte de construire (promoteurs, bailleurs, aménageurs, urbanistes, architectes, FFB, universitaires, ODEYS...) ont été invités par la Ville à un séminaire d'échanges et de réflexion autour de tables rondes thématiques en mars 2021, l'objectif étant avant tout une première sensibilisation. Ces séminaires participatifs sont amenés à se reproduire, idéalement tous les ans, pour établir un bilan et en faire évoluer le contenu. La municipalité souhaite également y impliquer, dans un deuxième temps, une « assemblée citoyenne ».

En effet, au-delà des sujets de transition écologique, de développement local, de justice sociale, la participation citoyenne y est mise en avant. La Ville convient avec le maître d'ouvrage,

selon des modalités convenues ensemble, de s'engager à rencontrer les riverains du projet (sans représentant de la Ville) et à faire part des observations et de leur prise en compte (ou non).

Par ailleurs, la charte propose l'instauration d'un dialogue constructif avant le dépôt de permis de construire par la présentation aux services d'un avant-projet, indiquant les grandes orientations du projet, (plan masse, insertion, notice assez détaillée, plan de mobilité...) qui, une fois validé, doit faciliter l'instruction. Benoît PILLORGER indique que la constitution systématique en amont d'une équipe pluridisciplinaire (architecte, paysagiste...) serait garante d'une plus grande qualité du projet et de l'échange, donc de la réduction du délai d'instruction.

Lisa BELLUCO indique que la charte doit encore évoluer vers des éléments encore plus incitatifs, que les promoteurs doivent être plus engagés dans cette démarche, afin que la concertation avec les riverains qui se limite encore trop souvent à une information sans remise en cause du projet, devienne plus constructive.

Pour le moment, cette charte ne concerne que les bâtiments neufs et devrait pouvoir être étendue à la réhabilitation, là où l'habitant est déjà au cœur du sujet de la concertation.

1 Europe Écologie Les Verts





# Territoires de demain, quelles médiations, pour valoriser les bonnes pratiques. Quelle démarche ?

Nadia SAHMI architecte DPLG, AMO en Qualité d'Us-âges-Biophiles et en psychosociologie de l'architecture.

**Mettre en mouvement la profession sur les urgences sociétales et environnementales en réinterrogeant nos priorités, nos pratiques et notre métier.**

Vous êtes-vous déjà demandé à quoi ressembleraient nos Habitats, nos villes et nos territoires si tous les programmes Fonctionnels de construction et d'aménagement avaient toujours intégré la biophilie, les évolutions sociétales, les Us-âges et la santé mentale des habitants comme constantes systémiques incontournables ?

Si nous :

– redessinions les traditionnels pourtours d'un projet « Avec, pour et par, dans la transversalité » pour une architecture qui n'oppose plus les objectifs environnementaux et Humains, à l'échelle de cœurs de vie

– réinterrogeons la biophilie et l'impact concret de la nature sur l'Humain pour cesser de produire des aménagements contreproductifs qui résultent du cloisonnement entre les incontournables environnementaux et humains

– reconsidérons les évolutions sociétales et tous les Us à travers tous les Âges des corps et des états d'Être en mouvementS;

– respectons les besoins élémentaires nécessaires à la Santé Mentale des Habitants, par-delà le souci d'habiller, de couvrir et de soigner le corps.

Nous sommes des influenceur-ses. Nous pouvons incarner ce changement, ce souci d'altérité et de respect de la biodiversité, au titre de notre devoir de conseil et de militant-résistant. L'architecte est incontournable pour repenser les qualités d'Us-âges-biophiles des lieux de vie au prisme de fragilités Humaines et environnementales systémiques. « *Il faut tout changer, mais tout changer ce n'est pas tout détruire, c'est tout sauver* » Maurice Bellet. Nous savons que les programmes fonctionnels issus d'un rationalisme étroit et traditionnaliste, souffrent de consensus figés et fainéants qui simplifient et réduisent la richesse de la biodiversité et de l'Humanité à des approches organisationnelles déshumanisées et « débiophilisées ». Nous avons le pouvoir de les remanier et de restaurer ce qui est abimé, d'acculturer à la qualité d'Us-âges, à la santé mentale, aux évolutions sociétales et à la biophilie, les décideurs, financeurs, MO et Moe, en leur apprenant à aller au-delà de l'œil qui voit, pour les faire sortir de la dualité « visible/invisible-indicible » et en leur apprenant à ne plus entretenir de distinction entre « le corps et le sensible » pour ne plus favoriser l'objet, « de l'Habitat, à la petite cuillère », au détriment du sujet.



LIRE L'INTÉGRALITÉ  
DE L'ARTICLE



SÉMINAIRE DE TRAVAIL HCFA-CNSA-12.10.2021  
LE VIRAGE DOMICILIAIRE RETOURS D'EXPÉRIENCES  
COVID ET LA QUESTION DU TRAITEMENT DE NOS  
GRANDS SÉNIORS.



GUIDE D'US-ÂGES- DES RECOMMANDATIONS POUR  
FABRIQUER UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE ET INCLUSIVE  
POUR LA DIRECTION HABITAT ET RÉNOVATION  
URBAINE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
PAU BÉARN PYRÉNÉES.

# Comment s'investir et bien vivre dans les territoires.

Nathalie TORREJON, architecte DPLG.

**Extrait de l'introduction *Troisième temps d'Université Populaire – Festival de l'Éducation Populaire de Billère – 26 septembre 2021.***

*S'investir et bien vivre dans les territoires* ne revient-il pas finalement à interroger la notion d'*habiter un territoire*. *Habiter un territoire* résume l'ensemble des pratiques réalisées par un habitant sur ce territoire : se loger, seul ou en groupe, travailler, se divertir, échanger, interagir... De fait, une même personne peut habiter plusieurs territoires : elle peut se loger dans un territoire, travailler dans un autre et se divertir dans un troisième. Si le fait d'habiter présente de nombreuses constantes entre les habitants d'un même territoire, certaines pratiques diffèrent d'un individu à l'autre. La prise en compte de l'ensemble des pratiques d'un territoire est donc indispensable si on souhaite qu'un projet soit réellement partagé et réponde véritablement aux besoins des populations qui l'habitent.

On pourrait donc penser que la participation des habitants, permettant de prendre en compte l'ensemble de leurs différentes pratiques sur un même territoire, est une réponse à notre question : comment s'investir et bien vivre dans les territoires. Mais ce n'est pas si simple...

Peut-on considérer que le fait même d'habiter un territoire est commun à l'ensemble des individus qui habitent ce territoire ? L'hypothèse sur laquelle s'est appuyée la réflexion du groupe *Tomate*<sup>1</sup>, consiste à considérer que l'habitabilité d'un espace implique une posture réflexive de la part de l'habitant. Ce n'est qu'à partir du moment où l'habitant habite en conscience qu'il est à même d'évaluer l'habitabilité de son environnement et du même coup, d'être en capacité d'en devenir un acteur agissant. Autrement dit, c'est ce qui permet à l'habitant d'être en capacité de s'interroger sur ses pratiques individuelles mais également pouvoir s'en détacher afin d'établir un commun qui pourra être partagé avec les autres habitants du même territoire. En partant de cette hypothèse, on peut

arrêter ensemble ce que l'on nomme généralement la participation comme étant la mobilisation d'un habitant réflexif dans le processus de transformation ou de gestion de son environnement en vue d'en améliorer son habitabilité. Ce n'est donc pas tant l'injonction à participer qui va provoquer la mobilisation mais plutôt la capacité de l'habitant à adopter une posture réflexive sur son mode d'habiter, ce qui propulse l'habitabilité sur le terrain de la conception et de la maîtrise d'usage.

La posture réflexive serait donc la première clé d'un projet participatif réussi permettant de s'investir et bien vivre dans les territoires. Si cette posture réflexive est nécessaire, est-elle pour autant suffisante ? Je ne le pense pas.

Interroger ses pratiques, ses modes de fonctionnement, est une aventure complexe car elle touche à l'intime. Mais comment ne pas tenir compte de l'intimité d'une personne lorsqu'on s'intéresse à sa manière d'habiter son territoire ? Ce serait nier non seulement ce qu'elle est, mais aussi sa manière d'être au monde. Créer un projet participatif, c'est au contraire considérer tout être comme l'acteur principal de sa vie et l'accompagner dans sa propre construction. Et le projet participatif devient encore plus complexe quand il s'organise à l'échelle de l'espace public car il ancre la réflexion individuelle dans un projet collectif. Mais allons encore un peu plus loin... Serait-ce trop ambitieux de penser qu'un projet collectif participatif, en même temps qu'il se co-construit, contribue également à élever les membres de la cité, les citoyens ? Et là, on entre de plain-pied dans l'Éducation Populaire. L'individu est en même temps un être apprenant et un être sachant : il peut être l'auteur de ses propres découvertes, mais il peut également être celui qui transmet son savoir. On est en plein dans la pédagogie active, celle mise en œuvre depuis des décennies par les acteurs de l'Éducation Populaire. Et dire que certains pensent aujourd'hui qu'il s'agit d'innovation sociale...

1 Groupe palais de réflexion et d'expérimentation pluridisciplinaire regroupant Destination Patrimoine, La Pavillon de l'Architecture, Ecocène, Les Petits Débrouillards et Frédéric Tesson, Enseignant Chercheur à l'UPPA.

LIRE LA SUITE



# L'urbanisme et l'architecture du futur au travers des expériences mises en œuvre aux Pays-Bas.

Frédérique HOERNER, architecte.

## La médiation par le voyage.

« Appréhender l'aménagement durable à Amsterdam et Rotterdam » ou comment s'inspirer des « laboratoires » néerlandais pour aménager notre propre territoire ?

MAJ, en partenariat avec Architravel, proposera dès le 3 avril prochain cette formation élaborée par Christiaan Weiler, consultant, designer, chercheur et commissaire à l'environnement sur les thèmes de durabilité, adaptabilité et identité, dans une perspective d'architecture et d'aménagement durable.

La conurbation Randstadt de près de 7 millions d'habitants, dont Amsterdam et Rotterdam sont les plus grandes villes, impressionne par sa dynamique des territoires mais aussi par son innovation créative de reconstruction, réappropriation des zones portuaires, construction durable et expérimentations participatives. Elle inspire l'ensemble des projets urbains européens depuis plus de 20 ans. Dans ces territoires où est né le logement social, la multi-modalité des déplacements est poussée à son paroxysme et la densité, avant d'être un enjeu, est une nécessité. vingt-ans après Docklands, Amsterdam termine ses premières îles de ville nouvelle de IJburg et les créations de terrains continuent. L'ensemble des bords de l'eau fait ainsi l'objet d'opérations emblématiques dont la logique et l'enchaînement constituent une situation pédagogique inespérée.

Une des visites mène à 15 logements flottants réalisés par les architectes de Space & Matter. Les mêmes développaient leurs savoirs dans un projet d'ateliers temporaires sur un terrain pollué. Pour éviter une coûteuse dépollution ils positionnaient des péniches sur la terre, sans fondation ni réseau. Le terrain fut planté d'espèces phytoremédiantes et observé pendant 10 ans. Les systèmes autonomes expérimentaux de chauffage et assainissement par biomasse fonctionnent si bien que le concessionnaire Eau de la ville veut l'adopter pour agrandir son réseau sans toucher à ses conduites limitées. Il s'aperçoit qu'il peut aussi fournir de la chaleur, mais il n'y est pas autorisé. Une nouvelle

réglementation est donc à l'étude pour coupler fourniture d'eau et de chauffage. Ce projet est exemplaire pour la force de l'expérimentation, qui a abouti à la remise en question du système global et de la réglementation existante.

Le futur se fabrique sous nos yeux et le système change, poussé par la nécessité.



© MAJ



**MAJ**  
FORMATION CONTINUE  
ARCHITECTURE & CADRE DE VIE  
MAJ-MAJ

NOS FORMATIONS

# 308+

## Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

### Siège

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

### Pôles

Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 56 48 05 30 - ordre.na@architectes.org

[www.architectes.org/nouvelle-aquitaine](http://www.architectes.org/nouvelle-aquitaine)

### VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)

LAURENCE SERVAT (Directrice et juriste)

SOPHIE MOLINES (Responsable de la communication)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

LAURIE FERREIRA (Assistante administrative)

MAËVA GREZES (Juriste)

JULIE DUPUY (Secrétaire comptable)

LORÈNE VERNERET (Assistante administrative et Tableau)

## MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 57 14 06 97

[formation@maj-na.fr](mailto:formation@maj-na.fr)

PAULE ROUQUETTE (Présidente)

CORINNE LÉGER (Directrice - Responsable qualité)

THÉA VERGNE (Assistante de direction - Responsable QVT)

MARIE BARUSSAUD (Responsable administrative - Référénté handicap)

CLAIRE BILLEROT (Conceptrice pédagogique - digital learning)

308+ est une publication des Architectes et de l'Architecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISSN 2267-3776.

Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE,

Rédacteur en chef : OLIVIER LAURENT,

Comité de rédaction : VINCENT ARNÉ, MÉLANIE BENTAYOU, NADINE BUENO, LUDOVIC GILLON, FRÉDÉRIQUE LACROIX, CORINNE LÉGER, FANNIE LOGET, BÉNÉDICTE FERREY, FRÉDÉRIQUE HERNER, ADRIEN MAILLARD, CLÉMENT MIGLIÉRINA, MARLÈNE PROST,

Coordination : SOPHIE MOLINES,

Conception graphique : DIDIER LECHENNE.

trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux  
tramway ligne A, arrêt Galin  
05 56 48 05 30

Contact comité de rédaction :

[s.molines.ordre@architectes.org](mailto:s.molines.ordre@architectes.org)

[www.le308.com](http://www.le308.com)

[www.facebook.com/le308](https://www.facebook.com/le308)

Chaîne YouTube : [www.youtube.com/user/troiscenthuit](http://www.youtube.com/user/troiscenthuit)

## LE 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 56 48 83 25

[ma@le308.com](mailto:ma@le308.com)

[www.ma-lereseau.org/aquitaine](http://www.ma-lereseau.org/aquitaine)

PAUL ROLLAND (Président)

ADRIEN MAILLARD (Directeur)

MARLÈNE PROST (Chargée d'administration et des publics)

## LE PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Tél. 05 33 11 44 86 – Fax. 05 59 82 88 32

[www.pavillondelarchitecture.com](http://www.pavillondelarchitecture.com)

PAUL CANET ET MÉLANIE GOMY (Co-Président.e.s)

NADINE BUENO (Directrice)

## MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS EN NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86000 Poitiers

Tél. 05 49 42 89 79 – [contact@ma-poitiers.fr](mailto:contact@ma-poitiers.fr)

[www.ma-poitiers.fr](http://www.ma-poitiers.fr)

CLAUDINE GAUDIN (Présidente)

FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

## MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87000 Limoges

[maison.architecture.limousin@gmail.com](mailto:maison.architecture.limousin@gmail.com)

[www.ma-limousin.fr](http://www.ma-limousin.fr)

PASCAL DELÉTAGE, BÉATRICE FOURNET-REYMOND

(Co-Président.e.s)

FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)



**ORDRE  
DES  
ARCHITECTES**

